



Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires

■ CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un CAP ou d'un BEP
- Sortir de seconde professionnelle
- Sortir de 1ère ou de 2nde générale et technologique

■ ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en 2 ans et est organisée en 3 groupes de modules d'enseignement

- des modules d'enseignement général
- des modules d'enseignement professionnel
- d'Enseignement à l'Initiative de l'Établissement

Stages en milieu professionnel

- 14 à 16 semaines en entreprise (possibilité de stages à l'étranger)
- 1 semaine de stage collectif éducation à la santé et au développement durable

■ OPTION SECTION EUROPÉENNE (FACULTATIVE)

■ POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Services en Espace Rural
- BTS
- Certificat de spécialisation

■ DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Technicien de services (développement, mise en place de projets...)
- Employé d'entreprises de services, de collectivités et de structures touristiques en milieu rural
- Employé d'organisme d'accueil
- Accès aux concours de la fonction publique territoriale et aux carrières médicales et paramédicales (avec dispense)



■ CONTENU DE LA FORMATION

Modules généraux :

- MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde : 125 h
- MG2 : Langue et culture étrangères : 98 h
- MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques et d'entretien de soi : 112 h
- MG4 : Culture scientifique et technologique : 280 h

Modules professionnels :

- MP1 : Caractéristiques et besoins des populations : 140 h
- MP2 : Contexte des activités des services : 70 h
- MP3 : Organisation du travail en équipe : 70 h
- MP4 : Communication en situation professionnelle : 56 h
- MP5 : Accompagner la personne dans sa vie quotidienne : 196 h
- MP6 : Conduire en autonomie un service destiné aux acteurs et aux usages d'un territoire rural
- EIE : Enseignements à l'initiative de l'Etablissement : 112 h
- MAP : Modules d'Adaptation Professionnelle : 56h

■ OBTENTION DU DIPLOME du BEPA (Brevet d'Etude Professionnelle Agricole)

- Diplôme national de niveau V :
- Le diplôme du BEPA rénové est accessible au cours du cursus du baccalauréat professionnel en trois ans.
- L'examen se compose de trois épreuves : E1 (coefficient 3), E2 (coefficient 3), E3 (coefficient 4), sous la forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF)

■ OBTENTION DU DIPLOME du BAC PRO SAPAT

Contrôle en cours de formation (CCF) : 50% et 4 épreuves terminales (50%)

Diplôme national de niveau IV :

Baccalauréat Professionnel « Services aux Personnes et aux Territoires »

Mention section européenne Anglais (facultatif)

■ MODALITÉS D'INSCRIPTION

LEGTA Mancy

410 montée Gauthier Villars - BP 50320 - 39015 Lons-le-Saunier Cedex

Tél. 03.84.47.16.77 - Fax. 03.84.24.46.13 - Mél. legta.lons-le-saunier@educagri.fr